

Place du sujet nominal et opérations de thématization

The position of the nominal phrase as subject and its relation to theme

Nathalie Fournier et Catherine Fuchs



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2753>

DOI : [10.4000/praxematique.2753](https://doi.org/10.4000/praxematique.2753)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 1998

Pagination : 55-88

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Nathalie Fournier et Catherine Fuchs, « Place du sujet nominal et opérations de thématization », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 30 | 1998, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2753> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.2753>

Tous droits réservés

Nathalie FOURNIER
Université de Grenoble et ELSAP-Paris
Catherine FUCHS
CNRS, ELSAP-Paris

Place du sujet nominal et opérations de thématisation

0. Introduction

La présente contribution porte sur l'alternance entre antéposition et postposition du sujet nominal (par rapport au verbe) dans trois types de structures assertives :

- les indépendantes ou principales à complément prépositionnel (ou adverbial) initial ; ex : *Au plafond, des guirlandes pendaient / Au plafond, pendaient des guirlandes*
- les subordonnées relatives ; ex : *Il traversa un champ, où quelques chèvres broutaient / Il traversa un champ, où broutaient quelques chèvres*
- les subordonnées percontatives ; ex : *J'ignore ce que Jean a dit / J'ignore ce qu'a dit Jean.*

Dans ces trois types de structures, la postposition ne concerne que le sujet nominal (postposition simple ou complexe), à l'exclusion du sujet clitique seul : le changement dans l'ordre des éléments n'affecte donc pas l'assertion de la relation prédicative, mais relève de variations dites « stylistiques », réputées libres. On notera toutefois que l'antéposition est ressentie comme une construction « non marquée » et la postposition comme une construction « marquée ». Nous verrons que cette dissymétrie s'explique par le fait que les cas d'antéposition sont beaucoup plus nombreux, c'est-à-dire sont moins contraints, que les cas de postposition (cf. *infra*, § 1). En revanche, la dissymétrie ne relève pas

(comme pourrait le laisser entendre le terme de « variations stylistiques ») d'un décalage entre un registre « courant » et un registre « littéraire » : non seulement la postposition du sujet ne constitue pas la marque d'une écriture nécessairement recherchée, mais elle n'est pas même spécifique de l'écrit¹.

En fait, la prétendue « liberté » concernant la position du sujet nominal connaît des degrés variables : il existe quelques cas de contraintes absolues, où seule l'une des deux positions est possible, et de nombreux cas de contraintes relatives, où l'une des deux positions paraît préférable à l'autre, sans que cette dernière soit pour autant totalement exclue. Nous verrons au § 1, sur des exemples forgés, que les contraintes (absolues ou relatives) pesant sur la position respective du verbe et du sujet nominal sont fondamentalement les mêmes dans les trois types de structures. C'est ensuite à l'interprétation de ces contraintes que sera consacré le § 2, où nous tenterons, sur des exemples attestés (tirés, pour la plupart, du *Monde*), de montrer que par-delà l'apparente diversité des paramètres en jeu, se laisse appréhender une homogénéité de fonctionnement en termes d'opérations sous-jacentes à la constitution de la relation prédicative, et notamment d'opérations de thématisation.

1. Les contraintes

Dans chacune des structures considérées, trois éléments sont à prendre en compte : le terme introducteur (respectivement : complément prépositionnel, bloc « antécédent + relatif », connecteur ou groupe nominal percontatif), le groupe verbal et le groupe sujet ; les contraintes sur la position du verbe et du sujet dépendent en effet des propriétés morphologiques, syntaxiques et sémantiques de ces trois éléments.

¹ Comme le montre Cl. Blanche-Benveniste (1990, pp. 193-195), on retrouve à l'oral les principaux cas de postposition du sujet existant à l'écrit, aussi bien après un circonstanciel initial (ex. : *A côté de chez nous habitaient des amis ; Puis arrive la spécialiste médicale*) que dans une relative ou une percontative (ex. : *On va l'adapter à ce que demande le public*). Ce qui conduit l'auteur à affirmer que « cette étude sur les sujets postposés mène à une conclusion : le français parlé en contient un assez grand nombre, de types assez divers ; il ne s'agit pas d'une simple variante stylistique d'un énoncé canonique, mais d'une construction spécifique ».

Nous regroupons ci-dessous les observations que nous avons eu l'occasion de détailler ailleurs pour chacune des structures².

1.1. Le terme introducteur

a) *Premier paramètre : la fonction syntaxique du terme introducteur par rapport au verbe*

L'antéposition du verbe — et donc la postposition du sujet — va de pair avec un terme introducteur fonctionnant comme complément essentiel, fortement régi par le verbe. Dans les relatives et les percontatives, la contrainte est absolue lorsque le terme introducteur est attribut du sujet (lien syntaxique maximal au verbe, puisque le terme est constitutif du prédicat lui-même) :

J'aime ce beau pays qu'est la France (*J'aime ce beau pays que la France est)

Je me demande quel est ce pays (*Je me demande quel ce pays est).

La contrainte est également absolue, dans les trois types de structures considérées, quand le terme introducteur est un locatif, complément prépositionnel ou adverbial de *être* :

Là n'est pas la question (*Là la question n'est pas)

C'est le garage où est ma voiture (*C'est le garage où ma voiture est)

Je me demande où est la voiture (*Je me demande où la voiture est).

Sans être absolue, la contrainte est relativement forte, toutes choses égales par ailleurs, — ce que nous noterons par deux points d'interrogation devant la structure à sujet antéposé — lorsque le terme est complément d'objet (direct ou indirect) du verbe :

De ce coup de fil dépend mon avenir (? ?De ce coup de fil mon avenir dépend)

² Voir C. Fuchs (1996), ainsi que N. Fournier (1997), C. Fuchs (1997) et N. Le Querler (1997).

Il épie chaque geste que fait sa femme (? ?Il épie chaque geste que sa femme fait)
 Qui sait à quoi tient le bonheur ? (? ?Qui sait à quoi le bonheur tient ?).

Par contre, si le terme introducteur fonctionne comme circonstant (complément accessoire) du verbe, alors c'est l'ordre sujet-verbe qui tend à être préféré — ce que nous noterons par un seul point d'interrogation devant la structure à sujet postposé — :

Dans la voiture, une jeune femme attendait (? Dans la voiture, attendait une jeune femme)
 C'est un avare aux yeux de qui le moindre sou compte (?C'est un avare aux yeux de qui compte le moindre sou)
 Je voudrais bien savoir d'où ce réservoir fuit (?Je voudrais bien savoir d'où fuit ce réservoir).

Enfin, lorsque le terme introducteur a une incidence extra-prédicative, l'ordre sujet-verbe devient très fortement contraint³ :

D'après mon frère, ce cheval gagnera (*D'après mon frère, gagnera ce cheval)
 On y trouve l'affirmation selon laquelle la liberté est indivisible (*On y trouve l'affirmation selon laquelle est indivisible la liberté)
 Je me demande si Jean viendra (*Je me demande si viendra Jean).

Certains termes introducteurs sont susceptibles d'avoir une incidence tantôt extra- tantôt intra-prédicative. On observe alors une variation dans la position du sujet corrélatrice à la variation d'incidence : la tendance est à une affinité entre incidence extrapredicative et antéposition du sujet vs. incidence intrapredicative et postposition du sujet ; et dans tous les cas, la postposition du sujet se révèle incompatible avec une incidence extrapredicative du terme introducteur, qu'il s'agisse des

³ *A fortiori* lorsque le terme introducteur n'a aucune fonction par rapport au verbe, comme par exemple le relatif *dont* complément de nom : *Il a acheté un livre dont la couverture est illustrée* (**Il a acheté un livre dont est illustrée la couverture*).

relatives⁴, des percontatives⁵, mais aussi des interrogatives partielles⁶ ou des indépendantes⁷.

b) Second paramètre : le rôle sémantique du terme introducteur par rapport au verbe

Toutes choses égales par ailleurs, l'antéposition du verbe — et donc la postposition du sujet — se trouve favorisée si le sémantisme du terme introducteur est en affinité forte avec le sémantisme du verbe. Tel est le cas notamment :

- lorsque le verbe est un verbe-support sémantiquement approprié au terme introducteur fonctionnant comme complément prédicatif :

L'aide qu'ont apportée les voisins est appréciable
Je sais quelle rénovation ont entreprise les voisins

⁴ Comparer (cf. C. Fuchs, 1997 : 138-139) : *Il en va ainsi du principe selon lequel recettes et dépenses doivent être comptabilisées au moment de la constatation des créances et des dettes (...)* (incidence extrapredicative – antéposition du sujet) / *Si les usages mondains ne sont pas exactement les mêmes suivant les milieux et les classes (...) c'est en vertu du principe selon lequel se définissent les cercles de joueurs* (incidence intrapredicative – postposition du sujet).

⁵ Comparer (cf. N. Le Querler, 1997 : 200-201) : *Toute la soirée je me suis demandé comment le cerveau d'une fille pouvait fonctionner* (=« comment il était possible qu'il fonctionne » : incidence extrapredicative, ou « de quelle manière il pouvait fonctionner » : incidence intrapredicative) / *Toute la soirée je me suis demandé comment pouvait fonctionner le cerveau d'une fille* (incidence intrapredicative seule possible) ; *Je me demande pourquoi tant de gens sont venus* (= « pour quelles raisons tant de monde » : intégration faible au prédicat, ou « dans quel but ils sont venus » : intégration plus forte) / *Je me demande pourquoi (ou : pour quoi) sont venus tant de gens* (intégration forte seule possible).

⁶ Comparer (cf. P. Le Goffic, 1997 : 34-35) : – *Ce livre, comment tes amis l'ont-ils trouvé ?* Réponses : – *En foinant* (incidence extrapredicative), ou – *Passionnant* (incidence intrapredicative) / *Ce livre, comment l'ont trouvé tes amis ?* – * *En foinant* – *Passionnant* (incidence intrapredicative seule possible) ; – *Pourquoi ces ouvriers travaillent-ils ?* – *Pour gagner leur vie* (cause : intégration faible au prédicat) / – *Pour quoi travaillent ces ouvriers ?* – *Pour l'exportation* (but : intégration forte).

⁷ Comparer : *En 1939, la construction du moulin commence* (X extrapredicatif, S antéposé) / *En 1939 commence la construction du moulin* (X intrapredicatif, S postposé) ; *Sur cette plage, les Alliés ont débarqué* (X extrapredicatif, S antéposé) / *Sur cette plage ont débarqué les Alliés* (X intrapredicatif, S postposé).

- lorsque le terme introducteur constitue le complément sémantiquement approprié d'un verbe (verbe de prix-complément de prix, verbe de localisation-complément de localisation (spatiale ou temporelle), verbe d'appartenance notionnelle-complément d'appartenance, etc) :

Là se trouve la solution à tes problèmes (?Là la solution à tes problèmes se trouve)

Le mercredi se tient le conseil des ministres (?Le mercredi le conseil des ministres se tient)

De la première époque relèvent ses autoportraits (?De la première époque ses autoportraits relèvent)

Je ne l'ennuierai pas pour les dix francs que coûte ce livre (?Je ne l'ennuierai pas pour les dix francs que ce livre coûte)

J'ai visité cette ville où vivent tant d'étrangers (?J'ai visité cette ville où tant d'étrangers vivent)

Aujourd'hui est le jour où s'ouvre l'exposition (?Aujourd'hui est le jour où l'exposition s'ouvre)

Il m'a demandé combien vaut ce disque (?Il m'a demandé combien ce disque vaut)

J'ignore où se trouve la clé (?J'ignore où la clé se trouve)

Il sait à quelle heure ferme la pharmacie (?Il sait à quelle heure la pharmacie ferme).

Conclusion : plus le lien entre le terme introducteur et le verbe est étroit (syntaxiquement et/ou sémantiquement), plus cela tend à favoriser l'antéposition du verbe (et donc la postposition du sujet) ; inversement, plus ce lien est lâche, plus cela tend à favoriser la postposition du verbe (et donc l'antéposition du sujet).

1.2. Le groupe verbal

a) Premier paramètre : le régime syntaxique du verbe

Moins le verbe est entouré de participants (actants et circonstants), plus son antéposition — et donc la postposition du sujet — est facilitée. La contrainte est absolue dans le cas de la copule (*être* ou équivalents) :

A l'angle de la rue se trouve une vieille maison (*A l'angle de la rue une vieille maison se trouve)

Regarde le bout de la table où sont les filles (*Regarde le bout de la table où les filles sont)

Dis-moi où sont les allumettes (*Dis-moi où les allumettes sont).

L'ordre verbe-sujet reste préférentiel avec les verbes à deux participants, dont l'un des deux est le terme introducteur (constructions intransitives ou absolues, passives et réfléchies) :

Dans cette maison naquit Napoléon (?Dans cette maison Napoléon naquit) - cf. la locution figée Ci-gît X (*Ci X gît) -

Il regarde l'étagère où est posé le bibelot (?Il regarde l'étagère où le bibelot est posé)

Dis-moi comment se porte ton père (?Dis-moi comment ton père se porte)

ainsi qu'avec les verbes à trois participants, dont un clitique, situé à gauche du verbe :

A cette femme le rattachent encore trop de souvenirs (?A cette femme trop de souvenirs le rattachent encore)

Il déplore la mort de cet homme, auquel le liait une véritable amitié (?Il déplore la mort de cet homme, auquel une véritable amitié le liait)

Je me demande où te conduira cette attitude (?Je me demande où cette attitude te conduira).

Par contre, avec les verbes à trois participants et plus (sans clitique), c'est l'ordre sujet-verbe qui est très nettement préféré, voire imposé. En particulier, la présence d'un objet (direct ou indirect), d'un attribut du sujet ou d'un attribut de l'objet, rend la postposition du sujet impossible⁸ :

Sur cette table, les élèves ont dessiné des graffiti (*Sur cette table, ont dessiné des graffiti les élèves)

⁸ Sauf cas où l'objet participe d'une locution verbale ; il n'est pas exclu de dire : *A son retour eut lieu la traditionnelle réunion de famille ; Tout est à revoir, à une époque où marquent le pas tant d'initiatives généreuses.*

La nuit suivante, Paul a rêvé de Marie (*La nuit suivante, a rêvé de Marie Paul)

De tous temps, les animaux ont été les compagnons préférés des enfants (*De tous temps, ont été les compagnons préférés des enfants les animaux)

Il visite l'atelier où l'artiste a peint ses toiles (*Il visite l'atelier où a peint ses toiles l'artiste)

J'ai rencontré Jeanne, que Marie considère comme sa sœur (*J'ai rencontré Jeanne, que considère comme sa sœur Marie)

J'ignore la façon dont Paul parlera à Marie (*J'ignore la façon dont parlera à Marie Paul)

J'ignore qui la commission a désigné comme responsable (*J'ignore qui a désigné comme responsable la commission).

b) Deuxième paramètre : la constitution interne du groupe verbal (sa longueur et ses déterminations)

La postposition du sujet est favorisée, toutes choses égales par ailleurs, par un groupe verbal court (et surtout par un groupe verbal moins long que le groupe sujet) ; inversement, l'antéposition du sujet est favorisée par un groupe sujet plus court que le groupe verbal — la longueur du groupe verbal dépendant d'une part du nombre et de la longueur des constituants entourant le verbe, et d'autre part du nombre de déterminations du verbe (verbe à une forme simple vs. verbe avec auxiliaires, modalités, négation, etc.). Comparer :

• sujet postposé :

Chaque semaine me parvenaient de longues lettres d'elle, pleines de recommandations et de considérations sur ma conduite

On lui reproche la part qu'y ont prise son directeur de cabinet, qui supervise tous les dossiers, et le président de la compagnie, chargé de négocier le renouvellement de la concession

Je ne savais si lui parviendraient les lettres que je lui écrivais fidèlement chaque jour pour l'exhorter à la patience

• sujet antéposé :

Vers le soir, Simon se rendit d'un pas alerte à l'ambassade du Japon

Nous essayons d'éviter ce piège grossier où cet homme s'évertue à vouloir nous faire tomber sans jamais y avoir réussi jusqu'à présent
Je me demandais si Simon s'était bien rendu au rendez-vous qui lui avait été fixé.

c) Troisième paramètre : le sémantisme du lexème verbal

Favorisent l'antéposition du verbe — et donc la postposition du sujet — les verbes au sémantisme faible, tournant autour des valeurs de la copule (identité, existence, localisation, appartenance, possession, etc.) ; les énoncés admettent alors des paraphrases où le verbe, du fait de son caractère de pur relateur désémantisé, peut être éliminé ou remplacé par un complément de nom :

Dans le tableau figurent trois personnages (?Dans le tableau trois personnages figurent) = « dans le tableau : trois personnages », d'où « les trois personnages du tableau »

Les troupes que commande ce général sont jeunes (?Les troupes que ce général commande sont jeunes) = « les troupes de ce général »

J'ignore combien de pièces compte ce château (?J'ignore combien de pièces ce château compte) = « j'ignore le nombre de pièces de ce château ».

A l'inverse, c'est l'ordre sujet-verbe qui se trouve favorisé avec des verbes au sémantisme fort, comme par exemple les verbes de sentiment, d'état psychologique, etc. :

Dans ce tableau, trois personnages me frappent (?Dans ce tableau, me frappent trois personnages) ≠ « dans le tableau : mes trois personnages »

J'apprécie beaucoup ce peintre, que mon père déteste (?J'apprécie beaucoup ce peintre, que déteste mon père) ≠ « ce peintre de mon père »

J'ignore à quel milliardaire ce château plaira (?J'ignore à quel milliardaire plaira ce château) ≠ « j'ignore le milliardaire de ce château ».

Conclusion : l'antéposition du verbe (et donc la postposition du sujet) est favorisée par un groupe verbal quantitativement et/ou qualitativement peu important (verbe à régime syntaxique minimal, séquence

verbale courte, lexème verbal à faible sémantisme) ; inversement, la postposition du verbe (et donc l'antéposition du sujet) est favorisée par un groupe verbal quantitativement et/ou qualitativement important (verbe à régime syntaxique large, séquence verbale longue, lexème verbal à forte charge sémantique).

1.3. Le groupe sujet

a) *Premier paramètre : la constitution interne du groupe sujet (sa longueur et ses déterminations)*

Outre le paramètre de la longueur relative du groupe sujet par rapport au groupe verbal (cf. ci-dessus), celui des déterminations du groupe sujet a également une certaine pertinence. L'antéposition du sujet est très fortement contrainte dans le cas des pronoms indéfinis du type *tout, rien, personne, tout le monde* :

A cette contrainte, tous sont astreints (*A cette contrainte sont astreints tous)

Je déplore cette irrégularité, que personne ne voit (*Je déplore cette irrégularité, que ne voit personne)

Il demande pourquoi rien ne se fait (*Il demande pourquoi ne se fait rien).

De même, favorisent fortement l'antéposition du sujet les noms introduits par un déterminant à valeur non-spécifique ou générique :

Dans une bonne école, un élève doué réussit (??? Dans une bonne école, réussit un élève doué)

Dans un milieu où les talents se font rares, tout est faussé (?? ? Dans un milieu où se font rares les talents, tout est faussé)

Je me demande pourquoi une femme en serait exclue (??? Je me demande pourquoi en serait exclue une femme).

b) *Second paramètre : le sémantisme du lexème sujet*

Les traits sémantiques affectés au sujet ne semblent pas, en soi, influencer directement sur la position de celui-ci. Ils sont plutôt à relier aux propriétés sémantiques du verbe ; on note ainsi une certaine tendance à antéposer les sujets animés des verbes terminatifs de mouvements

(processus dynamiques) et une tendance encore plus forte à postposer les sujets inanimés de ces mêmes verbes (alors interprétés comme statifs de localisation) :

Face à moi, une jeune femme se dresse brusquement (? Face à moi se dresse brusquement une jeune femme) / Face à moi se dresse une statue majestueuse (? ? ? Face à moi une statue majestueuse se dresse)
 Je regarde le ciel où la fumée s'élève lentement (? Je regarde le ciel où s'élève lentement la fumée) / Je regarde l'avenue où s'élèvent les gratte-ciels (? ? ? Je regarde le ciel où les gratte-ciels s'élèvent).

Alors qu'en antéposition le caractère agentif du sujet animé est marqué, en postposition il ne fonctionne plus que comme simple siège du procès, hors agentivité : bien qu'animé, le sujet de *Le long du mur courait un jeune garçon* n'est pas plus agentif que le sujet inanimé de *Le long du mur courait une vigne vierge*.

Conclusion : la postposition du sujet est favorisée par un groupe sujet quantitativement et/ou qualitativement important (séquence sujet longue, déterminant indéfini à valeur spécifique) ; inversement, l'antéposition du sujet est favorisée par un groupe sujet quantitativement et/ou qualitativement peu important (séquence sujet courte, déterminant du sujet à valeur non-spécifique ou générique). La seule contrainte forte tenant à la nature du groupe sujet semble être la quasi-impossibilité de postposer un sujet indéfini à valeur générique.

1.4. En bref

De ce qui vient d'être dit il ressort que la position respective du sujet nominal et du verbe résulte :

- en premier lieu de l'attraction que peut subir ou ne pas subir le verbe, du fait du terme introducteur : un lien étroit entre le terme introducteur et le verbe favorise l'antéposition du verbe, et donc la postposition du sujet ; alors qu'un lien lâche entre le terme introducteur et le verbe ne favorise pas l'antéposition du verbe
- et secondairement de l'importance quantitative et/ou qualitative respective du groupe verbal et du groupe sujet : toutes choses égales par

ailleurs, le groupe le moins important tend à être antéposé, et le groupe le plus important à être au contraire postposé.

2. Les opérations de constitution de la relation prédicative : la problématique de la thématization

Dans quelle mesure peut-on concevoir les divers paramètres qui viennent d'être évoqués comme des facteurs causaux permettant d'expliquer (en reconnaissance) ou de prévoir (en production) la position du sujet et du verbe dans les trois types de structures considérés ? La difficulté est double.

Premier ordre de difficulté : peu de paramètres sont, à eux seuls, déterminants, c'est-à-dire contraignent une position du verbe ou du sujet à l'exclusion de l'autre ; on est rarement dans une situation de type « tout ou rien » (contraintes absolues), et bien plus souvent dans une situation de type « plutôt » (contraintes relatives) : chaque paramètre contribuant à favoriser l'une des deux positions, préférentiellement à l'autre. Dès lors, ce qu'il conviendrait de pouvoir prendre en compte au niveau de règles prédictives, c'est l'interaction entre ces différents paramètres : quel est le poids respectif de chacun d'entre eux, et dans le cas d'une compétition entre indices divergents, lequel l'emporte ?

Second ordre de difficulté : s'il ne paraît pas absurde de voir dans les paramètres formels et syntaxiques (comme la fonction du terme introducteur, le régime du verbe, la longueur et le nombre de constituants) la source de contraintes sur la position des constituants, en revanche les plus ou moins grandes compatibilités sémantiques que l'on observe se laissent beaucoup plus difficilement penser en termes d'une relation de cause (telle valeur sémantique sur un paramètre du contexte) à effet (telle position). C'est ici toute la question de la « recatégorisation » qui se trouve posée.

Prenez le cas de la valeur sémantique du lexème verbal. Nous avons vu plus haut qu'un même verbe peut être interprété comme un processus dynamique (terminatif de mouvement) quand le sujet est animé (et préférentiellement antéposé) et comme un statif de localisation (état) quand le sujet est inanimé (et postposé). Quelle est la cause

et quel est l'effet ? Parler de recatégorisation du verbe sous l'effet du trait sémantique (animé ou inanimé) associé au sujet, c'est voir dans ce trait une cause de la valeur du verbe ; et l'on peut, sur cette lancée, voir dans la valeur résultante du verbe une cause de la position du sujet. Mais alors, comment expliquer que la position du sujet semble à son tour avoir une influence sur la valeur sémantique du sujet animé (agentif en antéposition, et hors agentivité en postposition — ce qui, d'une certaine manière estompe sa différence avec un sujet inanimé) ? Ne pourrait-on pas considérer tout aussi bien que c'est la position du sujet qui conditionne l'interprétation sémantique de la relation sujet-verbe, et donc les valeurs sémantiques associées à chacun de ces deux constituants ?

Le même problème se retrouve à propos d'un certain nombre de verbes dont on constate que le sens change, selon que le sujet est antéposé ou postposé :

Au plafond, des guirlandes pendaient (sens fort : « pendouillaient, étaient mal accrochées » = « des guirlandes pendantes ») / *Au plafond pendaient des guirlandes* (sens plus faible de simple localisation : « étaient accrochées » = « des guirlandes pendues »)

Je me demande sur quelle étagère les bibelots sont rangés (sens plein : « sont bien rangés, sont en ordre ») / *Je me demande sur quelle étagère sont rangés les bibelots* (sens plus faible de simple localisation : « où ils se trouvent »).

On retrouve ici l'affinité déjà signalée entre postposition du verbe — et donc antéposition du sujet — et sens fort du verbe (qui s'apparente alors à un processus dynamique ou au résultat d'une activité), et l'affinité inverse entre antéposition du verbe — et donc postposition du sujet — et sens faible du verbe (qui devient alors simple relateur exprimant par exemple une localisation)⁹. Là encore, quelle est la cause, quel est l'effet ?

⁹ Cf. l'opposition, relevée par P. Le Goffic (1997 : 34) à propos de l'interrogation partielle, entre *Où Jean-Jacques et Valérie se sont-ils trouvés ?* (sens fort, dynamique : « où se sont-ils rencontrés ? ») et *Où se trouvaient Jean-Jacques et Valérie ?* (sens faible, statique : « où étaient-ils ? »).

Les faits linguistiques conduisent donc à poser, non pas des relations causales orientées, mais des interactions dans les deux sens. A ce compte, les positions respectives du sujet et du verbe sont elles aussi des paramètres contextuels susceptibles de prendre (ou de marquer) des valeurs sémantiques. Comment, dès lors, convient-il d'analyser ces interactions entre paramètres ? Nous ferons ici l'hypothèse que l'on peut y lire la trace d'opérations effectuées par l'énonciateur lors de la construction de son énoncé, et plus particulièrement dans son mode de constitution de la relation prédicative — ce qui nous conduit, bien évidemment, sur le terrain de la *thématisation*. Comme nous le verrons, ces opérations sont complexes et construisent des valeurs qui ne se laissent interpréter en termes d'oppositions binaires de type « thème » / « rhème » que dans certaines configurations privilégiées, où se manifestent alors des effets que l'on peut qualifier de prototypes.

Nous considérerons successivement le terme introducteur (désormais « X »), puis les constructions à verbe postposé et à sujet antéposé (désormais « X S V ») et enfin les constructions à verbe antéposé et à sujet postposé (désormais « X V S »).

2.1. L'élément introducteur (« X »)

L'élément introducteur, de par sa place à l'initiale de la proposition constitue le *point de départ* de l'énoncé, le « repère constitutif » (dans la terminologie de A. Culioli), c'est-à-dire l'élément à partir duquel la relation prédicative est présentée. Mais il ne contraint pas pour autant la position du sujet, et les deux schémas X S V ou X V S sont possibles. Exemples :

- dans des indépendantes :

Au mois d'août 1993, un colloque international rassemblant historiens, philosophes et religieux était réuni autour du thème : « L'avenir d'Auschwitz : conserver les ruines ? » (= X S V)

A Santiago, vient d'avoir lieu, du 23 au 30 avril, le premier congrès latino-américain des « Chrétiens pour le Socialisme » (= X V S)

- dans des relatives :

Ce document complète et explicite les thèmes que le ministre de l'intérieur aborde depuis des semaines (= X S V)

Ils n'ont pas tenu les engagements que leur impose la charte olympique (= X V S)

- dans des percontatives :

J'ignore où et quand le dernier colloque de linguistique s'est tenu (= X S V)

Ils demandaient combien coûterait le voyage (= X V S).

Selon les cas, l'élément X peut fonctionner comme un repère référentiellement autonome, ou bien comme un repère *dépendant*, lui-même construit par rapport à la relation prédicative (à travers laquelle il acquiert sa référence). Il est *autonome* dans les indépendantes et les relatives descriptives ; exemples :

Dans le garage, les journaux avaient été livrés / avaient été livrés les journaux

Il donna l'adresse de *son garage*, où les journaux avaient été livrés / où avaient été livrés les journaux

Il est *dépendant* dans les relatives restrictives et dans les percontatives ; exemples :

Il se rendit *au garage* où les journaux avaient été livrés / où avaient été livrés les journaux

Il se demandait *dans quel garage* les journaux avaient été livrés / avaient été livrés les journaux.

2.2. Les constructions à sujet antéposé et à verbe postposé (« X S V »)

On a vu au § 1. que les constructions à verbe postposé au sujet se rencontrent d'autant plus facilement que le verbe est autonome par rapport au terme introducteur (X non intégré à V, voire extérieur à la relation prédicative ; lien faible entre X et V) et que le groupe verbal a un poids important (longueur, nombreuses déterminations, sémantisme fort). Autonomie et poids sont ici des indices du fait que le groupe verbal est *a priori* le constituant sur lequel l'énonciateur entend

« braquer le projecteur » (pour ainsi dire) et qu'il place, pour ce faire, en fin d'énoncé.

Les opérations en jeu dans ces constructions à verbe postposé donnent lieu à plusieurs configurations.

2.2.1. Configuration a) : avec un sujet S défini et référentiellement autonome

Le sujet est un GN défini (*le, ce, mon N*), une description définie ou un Nom propre, il est posé comme une entité identifiée et stable, doté d'autonomie référentielle, indépendamment de sa relation au prédicat. Exemples :

- dans des indépendantes :

Avec le chemin de fer, le développement des banques, l'apparition des représentants de commerce, *le colportage* s'effondre au XIX^e siècle

Depuis le 9 février et l'accord de cessez-le-feu, appuyé par l'injonction de l'OTAN aux Serbes d'avoir à retirer leur artillerie hors de portée de la cité, *l'ordre des missions des « casques bleus »* a été bouleversé. Il faut maintenant, effectuer un dosage entre l'humanitaire et l'interposition [...] Car jusque là, l'essentiel des missions des « casques bleus » était dévolu à l'humanitaire.

- dans des relatives :

Derrière la vitrine du bonheur, il faut bien sûr boucler les comptes, rassurer les banquiers, satisfaire à peu près les actionnaires, à commencer par *Edmond de Rothschild*, que la Providence parachute quand le Club est au bord du gouffre

Née en 1950 à Queens, le quartier de New-York où *ses parents*, tous deux originaires du Mississippi, venaient d'arriver, elle arrête ses études secondaires après l'assassinat de Martin Luther King (...)

- dans des percontatives :

On examinera les raisons pour lesquelles *les Groupes Francs* se sont spontanément dressés contre l'envahisseur

Reste à savoir si *l'ordre des missions des Casques bleus* en sera modifié.

Dans des exemples de ce type, S, occurrence spécifiée, sert à repérer le prédicat (cf. la notion de « repère prédicatif » de A. Culioli). L'énonciateur entend insister sur le fait que étant donné S, c'est bien V que S vérifie, et pas une autre notion prédicative : c'est donc sur le prédicat et lui seul qu'il fait porter une délimitation oppositive. C'est précisément dans cette configuration typique que l'on peut parler de *thème* à propos de S et de *rhème* à propos de V, ce que l'on pourrait gloser par « étant donné X, et à propos de S, voilà le prédicat que j'asserte ». Le thème S est l'occurrence spécifiée déjà construite, à propos de laquelle l'énonciateur sélectionne telle notion prédicative à l'exclusion de toute autre. Ainsi, dans :

Née en 1950 à Queens, le quartier de New-York où ses parents, tous deux originaires du Mississippi, *venaient d'arriver*, (...)

c'est bien sur le fait qu'ils « venaient d'y arriver » (et non pas sur le fait qu'ils « y habitaient depuis longtemps ») que l'énonciateur entend insister. Autres exemples :

Interrogé par « Le Monde », Jacques Friedmann, président de l'UAP, a déclaré : « En ce qui me concerne, je n'ai de souci que l'intérêt des sociétés dans lesquelles l'UAP *est présente* » (= « mon seul souci concerne les sociétés où l'UAP participe » — par opposition à celles où elle ne participe pas)

Avec le chemin de fer, le développement des banques, l'apparition des représentants de commerce, le colportage *s'effondre au XIX^e siècle* (= au lieu de « connaître un nouvel essor » ou de « se maintenir »)

Aujourd'hui, les affaires corses *ont beaucoup avancé*. (= au lieu de « reculer », de « stagner » ou d'« avancer faiblement »).

Le choix notionnel oppositif est parfois marqué en contexte par un contraste explicite ; exemple :

Mais, là encore, on peut distinguer deux catégories de visiteurs : les poètes qui *se contentent d'admirer* et qui *rentrent* bien sagement en ville ; et ceux que la beauté de la nature *incite à s'enivrer* (= « au lieu simplement d'admirer et de rentrer en ville »).

Cette configuration se rencontre, en particulier, lorsque l'énonciateur affirme que S ne vérifie pas du tout, ou pas vraiment, V (cas des négations portant sur le prédicat, où la postposition du sujet est alors strictement impossible) ; exemples :

Elle ira à Londres et à Chicago — mais pas à Paris, où les musées *ne* s'intéressent *guère* à la peinture espagnole

Cet isolement s'est encore fait ressentir dans la crise bosniaque, où les Grecs *ne* cachent *pas* leurs sympathies pro-serbes

Pour la même raison de « vue », ces deux derniers fauteuils *ne* sont *pas* tournés vers le reste du groupe.

2.2.2. Configuration b) : avec un sujet S indéfini et non autonome référentiellement

Dans le cas d'un sujet indéfini, S n'a pas d'autonomie référentielle, il ne peut pas fonctionner comme repère prédicatif ; il fonctionne alors comme simple support du prédicat, dont il vient instancier la place de premier argument ; c'est donc, *en bloc*, la relation entre S et V qui se trouve introduite à la suite de X. La relation S-V donne alors lieu à ce que l'on a pu appeler un jugement « *thétique* »¹⁰ : ce que pose l'énonciateur, c'est que « étant donné X, il y a (S-V) ». Exemples :

- dans des indépendantes :

Au mois d'août 1993, un colloque international rassemblant historiens, philosophes et religieux était réuni autour du thème : « L'avenir d'Auschwitz : conserver les ruines ? »

¹⁰ Rappelons, à la suite de S. Kuroda (1973), que la tradition philosophique oppose, depuis F. Brentano et A. Marty, les jugements « *thétiques* » (ou jugements simples) aux jugements « *catégoriques* » (ou jugements doubles) : dans ces derniers, une entité est d'une part construite et d'autre part posée comme support du prédicat (d'où la possibilité d'opposer un thème et un rhème), tandis que dans les premiers, un noyau prédicatif est globalement mis en situation (d'où une valeur d'événement pris en bloc, indécomposable). Pour une utilisation linguistique de la notion de *théticité* dans le domaine de la typologie des langues (en lien notamment avec l'ordre des mots dans des langues diverses), on pourra se reporter à l'étude récente de H-J. Sasse (1996).

A Bruxelles, deux priorités se font jour : arrêter le saccage du cœur historique de la cité belge, enjeu de la spéculation immobilière, et lutter contre la désertification du centre-ville.

Cette introduction en bloc de S-V peut être mise en évidence dans des gloses comme celles-ci : « au mois d'août 1993, il y a eu réunion d'un colloque ... »/ « ...il y a eu un colloque qui s'est réuni... » ; « à Bruxelles, il y a mise à jour de deux priorités »/ « ...il y a deux priorités qui se font jour ».

• dans des relatives :

Ce missile anéantit le peu de souplesse qu'un effort budgétaire soutenu pourrait donner à la loi de programmation
Rien n'est plus délicieux que de partager la surprise qu'un écrivain se fait à lui-même

• dans des percontatives :

Il cherchait à comprendre comment un accident avait pu arriver dans ces conditions
Elle se demande pourquoi une femme ne pourrait pas remplir cette fonction.

Dans cette configuration, la relation (S-V) est introduite en tant que telle, sans qu'il y ait de sélection paradigmatique ni sur l'ensemble de la relation ni sur aucun des termes en particulier : l'énonciateur la donne comme valide dans le cadre X, sans l'opposer à d'autres relations possibles dans le même cadre. Dans ces conditions, on ne peut plus opposer un thème et un rhème au sein de S-V ni même considérer S-V comme globalement rhématique.

2.2.3. Configuration c) : avec un sujet S défini, mais non autonome référentiellement

La configuration a) constitue une lecture « forte » des constructions avec sujet défini, qui n'est possible que lorsque les conditions (contextuelles ou situationnelles) d'une autonomisation référentielle

sont réunies. En l'absence de telles conditions, seule une lecture « affaiblie » est possible avec introduction en bloc de S-V par rapport au repère X.

- Ainsi un exemple (en indépendante) comme :

Il y a 1000 jours, le siège de Sarajevo commençait

pourra, selon les conditions contextuelles, être interprété soit selon la configuration a), soit selon la configuration c) :

– configuration a) : dans le cadre X (« il y a mille jours ») et à propos de S (« le siège de Sarajevo », déjà introduit contextuellement) le locuteur valide la relation : « S commençait » (et non pas « était déjà en cours » ou s'achèvait », d'où la glose : « il y a 1000 jours, le siège de Sarajevo, il commençait » ; l'énoncé répond à la question : « il y a mille jours, le siège de Sarajevo, où en était-il ? »

– configuration c) : dans le cadre X (« il y a mille jours »), l'énonciateur introduit en bloc la relation (S-V) : « le siège de Sarajevo commençait » ; soit « il y a 1000 jours, il y avait le siège de Sarajevo qui commençait » / « début du siège de Sarajevo » ; l'énoncé répond à la question : « il y a mille jours, qu'est-ce qui se passait ? »

- De même pour l'exemple suivant, avec une relative :

Des événements de sa vie (...) Dominique Rolin retient l'essentiel (...) : la « trahison » de son père (...), son propre mariage désastreux et la naissance de sa fille, (...), ses aventures sans lendemain, sa vie commune avec un sculpteur que la maladie fauche, et sa rencontre avec Jim

– configuration a) : « que la maladie fauche (et pas « affaiblit », « arrête momentanément », ou même « épargne ») »

– configuration c) : « un sculpteur qui est quelqu'un fauché par la maladie », « un sculpteur tel que il y a la maladie qui le fauche »

- De même encore pour l'exemple suivant, avec une percontative :

J'ai oublié quand la guerre en ex-Yougoslavie a commencé.

– configuration a) : on parle de « la guerre en ex-Yougoslavie » et on demande « quand elle a commencé (et pas autre chose à son propos) »

– configuration c) : « j’ai oublié quand il y a eu le commencement de la guerre ... ».

Dans des cas de ce genre, l’interprétation c) est à certains égards comparable à celle de la configuration b) : S fonctionne comme simple support instanciant la place de premier argument du prédicat, et le bloc « S-V » n’autorise pas l’autonomisation de chacun des deux constituants sous forme d’un thème s’opposant à un rhème. Néanmoins cette configuration c) se différencie de la b) en ceci que la relation S-V prise globalement peut être vue comme une sorte de *rhème* par rapport à X, alors vu comme un repère *thématique*. C’est un cas de figure *intermédiaire* (qui participe de certaines propriétés de a) et de certaines propriétés de b)), et *instable* (dans la mesure où les exemples sont susceptibles de deux lectures).

2.3. Les constructions à verbe antéposé et à sujet postposé (« X V S »)

On a vu au § 1. que les constructions à verbe antéposé par rapport au sujet se rencontrent d’autant plus facilement que le verbe est peu autonome par rapport au terme introducteur (X interne à la relation prédicative, voire intégré au régime de V ; lien fort entre X et V) et que le groupe verbal a peu de poids (court, sans déterminations, sémantisme faible) : autant d’indices du fait que *a priori* ce n’est pas sur le groupe verbal que l’énonciateur entend « braquer le projecteur », mais plutôt sur le sujet, d’où l’ordre respectif de ces deux constituants.

Les opérations en jeu dans ces constructions à verbe antéposé donnent lieu à diverses configurations.

2.3.1. Configuration a) : avec un V solidaire de X

Dans cette configuration, le V n’a aucune autonomie par rapport à X, soit qu’il fonctionne comme un pur relateur, soit que, bien qu’ayant une valeur sémantique un peu plus marquée, il soit néanmoins en relation très étroite (syntaxiquement et sémantiquement) avec X. Dans ces conditions, ce qui compte, c’est le lien entre X et S : l’énonciateur, après avoir posé le terme initial X comme repère constitutif de l’énon-

cé, introduit S à l'aide de V ; ce S se trouve construit au moment de son apparition dans l'énoncé : « étant donné X, c'est S (et pas autre chose) qu'il y a ».

• **V : pur relateur**

Lorsque V est une copule (d'identification, de localisation ou d'appartenance), il fonctionne comme pur relateur, qui articule simplement S à X, et ne joue aucune autre rôle du point de vue sémantique. Le lien entre X et S peut se gloser par *être* (ou *il y a*), par une simple juxtaposition ou par un groupe prépositionnel. Exemples :

• dans des indépendantes :

Au fond du jardin *est* le couvent aux fenêtres ouvertes (= « au fond du jardin, il y a le couvent », « au fond du jardin, le couvent »)

Près du lit, le long de la même cloison, *se trouve* la grosse commode (= « près du lit, le long de la même cloison est (il y a) la grosse commode », près du lit, le long de la même cloison, la grosse commode) »

• dans des relatives :

Il exploite mal ce patrimoine « foudroyant » qu'*est* la France. (= « ce patrimoine « foudroyant », la France »)

La plupart des entrepreneurs iraient là où *se trouve* le capital (= « à l'endroit du capital »)

• dans des percontatives :

Elle demanda où *était* la voiture (= « l'endroit de la voiture »)

Le journaliste cherchait dans quelle salle *se tenait* la réunion politique (= « la salle de la réunion politique »).

• **V : verbe ≠ copule**

De V pur relateur, on passe insensiblement à un V qui se charge sémantiquement, mais qui vaut moins pour son contenu sémantique propre que pour la relation qu'il instaure entre X et S. Exemples :

- dans des indépendantes :

Autour du chancelier et de ses ministres concernés (économie, travail, recherche et formation) *avaient pris place* les présidents des grandes associations patronales, du DGB et des principaux syndicats (fonction publique, chimie et métallurgie).

A ces premières attaques, *s'en ajoutent* d'autres, qui visent plus précisément la direction du budget.

- dans des relatives :

Autre enjeu spéculatif : les abords de la gare du Midi, où *doit débouler* le TGV

Presque le même corps de définitions puisé dans cette « ascèse scientifique » dont *parle* Brunet, un long travail de recherche nourri aux meilleures sources de la géographie universitaire depuis une ou deux générations.

- dans des percontatives :

Christine se demandait combien de temps *durerait* cet effet singulier pour dériver la douleur vers les thèmes généraux et métaphysiques.

C'est une lettre d'une dame russe que je ne connais pas, me demandant quand *paraîtra* le prochain volume de mon journal.

Dans cette configuration a), que le V soit un pur relateur ou non, c'est le sujet, et lui seul, qui fait l'objet d'une sélection paradigmatique : « par rapport à (X-V), c'est S (et pas autre chose) qui convient » : c'est là un fonctionnement typique de *rhème*, par rapport à X-V qui, lui, est vu comme un *thème*.

Sont caractéristiques de ce fonctionnement rhématique de S, le fait que S peut être défini mais aussi *indéfini* :

Au même moment était publié par le même ministre, un « référentiel » de programmation, doublure de la loi non discutée au Parlement.

Elle [= Bruxelles] dispose d'un gouvernement à la tête duquel se trouve un ministre-président, Charles Picqué (socialiste), par ailleurs bourg-

mestre de la commune de Saint-Gilles (indéfini contextuellement spécifié)

(...) les Etats-Unis (...) décident à leur tour de reconnaître la FYROM, une reconnaissance suivie, mardi dernier, par celle de l'Australie, où vivent *un demi-million de Grecs* (indéfini non spécifié contextuellement).

et aussi le fait que seule la postposition du sujet est autorisée lorsque ce constituant supporte un marqueur de restriction (*ne ... que... ; seul...*) :

A vrai dire, de l'Eglise *ne* l'intéresse vraiment *que la version nestorienne* (* A vrai dire, de l'Eglise que la version nestorienne ne l'intéresse vraiment) (Pour antéposer le sujet, il faudrait passer à : A vrai dire, de l'Eglise il n'y a que la version nestorienne qui l'intéresse vraiment.)

On est très loin de la culture et tout près de la nature qui finit par l'emporter dans les ruelles d'où monte un « élan d'avant-monde » et où rampent, à ras du sol, les corps couleur de cendre froide et faits d'une matière commune où *ne vivent que les yeux*.

Au-delà de l'homme aimé, avec lequel elle escalade sans fin des marches où *seule* les rejoint *la lune*, n'est-ce pas vers cette ville dépeuplée que vont ses rêves avides (...) ?

2.3.2. Configuration b) : avec un V solidaire de S

Cette deuxième configuration correspond aux cas où V a un certain contenu lexical mais n'a pas d'autonomie par rapport à S : il possède souvent un certain nombre d'affinités sémantiques avec S, et constitue avec lui un bloc (indécomposable en thème et rhème) : « étant donné X, il y a V-S », d'où des gloses avec adjectivation ou relativisation de S. La relation V-S donne lieu à un jugement *thétique*. Exemples :

- dans des indépendantes :

Entre la gare du Luxembourg et le parc *Léopold* *pousse une énorme protubérance de verre et d'acier* : le Parlement européen, qui a vité gagné le surnom de « Caprice des dieux », en raison de sa forme ovoïde, rappel d'une célèbre boîte de fromage (= « entre la gare et le parc, il y a qui pousse une énorme protubérance »)

Dans la salle à manger *brillent deux lampes à gaz d'essence* (= « il y a qui brillent (brillantes) deux lampes », « il y a la brillance de deux lampes »)

- dans des relatives :

Il nous a permis de lire sur les plages l'horreur qu'*inspiraient autrefois les rivages* (= « l'horreur inspirée autrefois par les rivages »)

On assiste depuis quelques années à une certaine banalisation des produits d'assurance-vie dont *ont profité de nouveaux intervenants* (= « des produits d'assurance-vie profitables à de nouveaux intervenants »)

- dans des percontatives :

Vous pouvez l'envoyer dans un de vos châteaux de Bohême, lui demander ce que *renferme le plus secret de vos tiroirs* (= « le contenu du plus secret de vos tiroirs »).

Cette configuration rappelle la configuration b) de « X V S », dans laquelle la relation entre le sujet et le prédicat est également prise en bloc comme lieu d'un jugement thétiq; il y a toutefois des différences liées à l'ordre de surface (V-S vs. S-V), sur lesquelles nous reviendrons dans la conclusion.

2.3.3. Configuration c) : avec un V autonome à la fois par rapport à X et à S

Dans cette configuration, le verbe, du fait soit de sa valeur, soit de ses déterminations (qui portent sur le processus verbal en lui-même), a un poids sémantique fort et est autonome par rapport au terme introducteur et au sujet ; le groupe verbal forme ainsi un constituant à part entière, construit au moment de son introduction dans l'énoncé et qui fait l'objet d'une première sélection notionnelle ; ensuite se trouve introduit le sujet, qui fait également l'objet d'une sélection notionnelle. L'énoncé se trouve structuré en trois étapes distinctes : choix du point de départ (X), introduction du processus (V), introduction de l'argument (S) repéré par rapport au processus ; c'est le sens du commentaire

de Damourette et Pichon à propos d'un exemple de Céline (*EGLF*, § 1584) :

« A côté de nous consummaient des Arabes, réfugiés par paquets sur les banquettes et qui somnolaient ». (Céline. *Voyage au bout de la nuit*)

« Dans ces phrases, le complément placé en tête forme une sorte de fond de tableau sur lequel on fait broder le phénomène en le présentant d'abord dans sa nature propre ; le soubassement du phénomène apparaît ensuite non pas tellement comme un élément de moins d'importance que comme quelque chose de plus détaché du phénomène que s'il n'y avait pas d'inversion. Le phénomène est décrit comme tel, puis rattaché à un soubassement lui-même présenté d'une façon relativement indépendante »

Exemples :

- dans une indépendante :

Le 22 décembre dernier, dans un hôpital de Nice, mourait plus discrètement qu'il n'a vécu André B., dit « Java », qui fut l'un des héros du Journal du voleur.

L'énonciateur pose un repère constitutif complexe « le 22 décembre, dans un hôpital de Nice », puis, étant donné ce X, il introduit pour lui-même un processus V : « il se passe quelque chose : la mort plus discrète que la vie », qui va servir lui-même de repère pour l'argument S : « celui qui meurt dans ces conditions, c'est « André B., dit Java ».

Soudain, jaillit des coulisses un athlète définitif vêtu d'un slip immaculé.

- dans une relative :

Le projet, que dénonce Monsieur Edelman, de « chercher dans la biologie les bases d'une nouvelle éthique », n'est pas celui du livre.

- dans une percontative (construction rare) :

Plus d'un chrétien se demanda si, enfin, n'allait pas naître un ordre conforme aux principes de la nouvelle religion.

Dans cette configuration, on peut parler d'un premier *thème X* (le « repère constitutif »), puis d'un second *thème V*, introduit d'abord comme un rhème incomplet repéré par rapport à X et fonctionnant ensuite comme thème, servant à repérer S (V est le « repère prédicatif » de Culioli), enfin d'un *rhème S*, qui est donné comme le seul argument vérifiant V dans le cadre de X : « étant donné le repère X et le prédicat V, ce qui vérifie V, c'est S (et pas autre chose) ».

3. Conclusion

Nous avons vu que « X S V » et « X V S » constituent deux constructions spécifiques obéissant à des contraintes co-textuelles particulières et correspondant à des modes distincts d'organisation de la relation prédicative : à ce titre, « X V S » ne saurait être considérée comme une transformée dérivant de « X S V » : un sujet nominal postposé ne constitue pas une variante plus élaborée susceptible d'alterner avec le même sujet « normalement » antéposé. Qu'en est-il, dans ces conditions, de la notion de « *variations libres* », évoquée au début de notre article ?

L'analyse que nous avons effectuée a montré qu'aux différents types de contraintes observées au § 1 (contraintes absolues, relatives fortes, relatives faibles) correspondent différents types de configurations interprétatives selon les opérations qui se trouvent mises en jeu dans la constitution de la relation prédicative (§ 2). C'est à partir de ces configurations que l'on peut cerner où se situe la prétendue liberté dans l'ordre des constituants.

Rappelons les différentes configurations que nous avons dégagées¹¹ :

¹¹ Conventions : « RC » = « repère constitutif » ; « TH » = « thème » ; « RH » = « rhème » ; « THÉT. » = « thétique » ; le tiret entre deux constituants au sein d'une

• **X S V :**

a) S défini et référentiellement autonome :

XRC STH // VRH

b) S indéfini non-autonome référentiellement :

XRC [S-V]THÉT.

c) S défini mais non-autonome référentiellement :

XRC=TH [S-V]RH• **X V S :**

a) V solidaire de X :

[XRC-V]TH // SRH

b) V solidaire de S :

XRC [S-V]THÉT.

c) V autonome par rapport à X et à S :

XRC=TH // VRH->TH // SRH

On voit d'après ce récapitulatif que seules les deux configurations b) présentent des opérations identiques (*modulo* la différence dans l'ordre de surface des constituants) ; les quatre autres configurations recouvrent des modes différents d'organisation de la relation prédicative. Si l'on considère de plus près ces configurations b), on s'aperçoit qu'elles possèdent deux caractéristiques intéressantes : en termes d'opérations, ce sont les deux seules configurations où il n'y a pas construction d'oppositions entre thème et rhème (mais constitution en bloc d'une relation faisant l'objet d'un jugement thétique) ; corrélativement, en termes de contraintes co-textuelles pesant sur la position respective du sujet et du verbe, ces configurations correspondent à des constructions faiblement contraintes (par opposition aux quatre autres, où jouent des contraintes plus fortes).

On peut donc en conclure que l'ordre des constituants paraît *imposé* (contraintes fortes, voire absolues) lorsque l'élément *postposé* participe d'un fonctionnement *rhématique*, contrasté au fonctionnement *thématique* du terme *introduceur* et/ou de l'élément *antéposé* (cf. configura-

expression entre crochets indique que ces constituants font bloc ; les deux barres obliques indiquent qu'il y a une opposition entre un thème et un rhème.

tions a) et c)) : les contraintes sont en définitive celles qui pèsent sur la sélection d'un rhème et d'un thème ; en revanche, l'ordre des constituants paraît relativement *libre* (contraintes faibles ou quasi-absentes) lorsque l'élément postposé est pris en bloc avec l'élément antéposé sans qu'un rhème soit contrasté à un thème (cf. configurations b).

Autrement dit, lorsqu'un rhème postposé (verbe et/ou sujet, selon les cas) est contrasté à un thème, le caractère quasi-obligatoire de l'ordre imposé fait apparaître la construction concurrente comme impossible ou du moins comme extrêmement improbable ; et si une telle construction se rencontre, elle ne peut être perçue que comme un « écart » très fortement prononcé par rapport à la construction attendue. Au contraire lorsque l'élément antéposé et l'élément postposé sont pris en bloc, sans contraste interne ou externe entre un thème et un rhème, l'alternance possible dans la position respective du sujet et du verbe ne modifie aucun équilibre thème / rhème, et fait alors percevoir les deux constructions comme équiprobables et équivalentes, autrement dit comme deux *variantes libres* dont aucune ne paraît plus marquée que l'autre.

Pour autant, est-il légitime, dans le cas des configurations b), de considérer le choix entre X S V et X V S comme indifférent ? Nous ne le pensons pas, car si la relation sujet-verbe est identiquement interprétée, dans les deux cas, comme ce qui, globalement, se trouve repéré par rapport à X, en revanche la différence dans l'ordre de présentation linéaire des constituants témoigne d'une différence d'un autre type, qui a trait cette fois aux étapes de la *construction interne de la relation entre S et V*. En effet, bien que globalement repérée par rapport à X, cette relation se trouve construite dans un ordre différent, selon que le sujet est antéposé ou postposé au verbe. Ce que l'on pourrait schématiquement représenter comme suit :

- dans « X S V », on a X (S (V)), c'est-à-dire « par rapport à X, il y a le sujet S qui est argument du prédicat V ».
- dans « X V S », on a X (V (S)), c'est-à-dire « par rapport à X, il y a le prédicat V dont l'argument est S ».

De cette différence dans les strates de construction résultent des effets différents en matière de gestion des *préconstruits* : la relation ne

se présente comme un préconstruit indiscutable que lorsque V est antéposé.

Ceci est particulièrement net dans le cas des *percontatives*, où il apparaît que « X V S » oblige à entériner la relation préconstruite (le parcours percontatif ne portant que sur X), cependant que « X S V » permet un jeu de distanciation, de mise en débat, voire de refus sur la relation préconstruite (la percontation s'étendant alors à l'ensemble de la relation)¹². Considérons l'énoncé :

J'ignore à quelle épreuve participera Jean

Le préconstruit « Jean participera à une épreuve », contenu dans cet énoncé, n'est pas susceptible d'être mis en doute ; la percontation ne concerne que l'identification de l'«épreuve» en question. Glose de cet énoncé à verbe antéposé : « Jean participera à une épreuve ; j'ignore laquelle ». En revanche dans :

J'ignore à quelle épreuve Jean participera

le préconstruit peut être mis en doute — à preuve le fait que l'on peut enchaîner en disant ... *si tant est qu'il participe à une quelconque épreuve* (ce qui est exclu dans le cas de l'énoncé avec le sujet postposé). Glose de cet énoncé à verbe postposé : « J'ignore si Jean participera à une épreuve et si oui, à laquelle ».

Comparer, de ce point de vue :

Deux jésuites s'entretiennent du purgatoire et se demandent ce que peut être la vie après la mort.

(= acceptation entière du préconstruit : pour les deux jésuites (et pour l'énonciateur ?) il existe une vie après la mort, l'interrogation porte uni-

¹² Ces observations rejoignent celles de P. Le Goffic (1997 : 35-41), à propos des interrogatives partielles : dans les interrogatives avec simple postposition du sujet nominal, le préconstruit ne peut être mis en question, contrairement aux interrogatives avec sujet nominal antéposé et clitique postposé. Ainsi dans *Où pousse le blé ?*, il est acquis que « le blé pousse quelque part » et on demande « où ? » ; alors que dans *Où le blé pousse-t-il ?* la question est en quelque sorte double « le blé pousse-t-il ? + et si oui, où ? », d'où des gloses du type *Où pousse-t-il réellement, correctement ?*

quement sur ce qu'elle est mais ne la remet pas en cause en tant que telle).

/vs/ Deux jésuites s'entretiennent du purgatoire et se demandent ce que la vie après la mort peut bien être.

(= mise en débat du préconstruit (par les Jésuites ou par l'énonciateur) : il n'est pas sûr du tout qu'il existe une vie après la mort).

La différence se retrouve dans les *relatives*. Comparons les exemples suivants, avec une relative restrictive :

Le juge a présenté l'épreuve à laquelle participera Jean
(impossible de remettre en cause le préconstruit selon lequel « Jean participera à une épreuve »)

/vs/ Le juge a présenté l'épreuve à laquelle Jean participera
(le préconstruit selon lequel « Jean participera à une épreuve » peut être modulé : ... si tant est qu'il participe à une épreuve, voire nié : mais il ne participera à aucune épreuve !)

De même avec une relative descriptive¹³ :

Le juge a présenté cette fameuse épreuve, à laquelle participera Jean
(impossible de remettre en cause le fait que « Jean participera à quelque chose »)

/vs/ Le juge a présenté cette fameuse épreuve, à laquelle Jean participera
(le fait que « Jean participera à quelque chose » peut être remis en cause)

Dans cette perspective, on voit que l'énoncé attesté qui avait été donné plus haut :

¹³ La différence entre restrictive et descriptive est, *a priori*, indépendante du mode de construction de la relation entre S et V, dans la mesure où elle concerne le type d'articulation entre le repère constitutif X et la suite : on pourrait gloser la restrictive par « Le juge a présenté X, qui est l'épreuve à laquelle participera Jean / Jean participera » (= préconstruit : « Jean participera à une épreuve »), et la descriptive par « Le juge a présenté l'épreuve qui est le X auquel participera Jean / Jean participera » (= préconstruit : « Jean participera à quelque chose »). On constate toutefois qu'il semble exister des affinités entre la restrictive et le sujet postposé, entre la descriptive et le sujet antéposé.

Rien n'est plus délicieux que de partager la surprise qu'un écrivain se fait à lui-même

se comprend comme « rien n'est plus délicieux que d'avoir la chance de partager la surprise qu'un écrivain se fait à lui-même, quand cela lui arrive » (autrement dit le fait qu'« un écrivain se fait une surprise à lui-même » peut se produire, mais n'est pas préconstruit comme une donnée indiscutable), alors que si l'on avait eu :

Rien n'est plus délicieux que de partager la surprise que se fait à lui-même un écrivain

cela aurait construit « un écrivain se fait une surprise à lui-même » comme un fait indiscutable, c'est-à-dire comme une sorte de propriété nécessaire d'un écrivain.

La différence se retrouve encore, *mutatis mutandis*, dans les *indépendantes*. C'est ainsi que dans l'exemple :

A cette épreuve participera Jean

ce qui est repéré par rapport à « cette épreuve », contextuellement ou situationnellement identifiée, c'est la donnée préconstruite de « la participation de Jean », contrairement à l'exemple :

A cette épreuve, Jean participera

où « Jean participant » peut faire l'objet de toutes sortes de modulations : *A cette épreuve, Jean participera... du moins je l'espère / ... à moins qu'il ne soit trop fatigué / etc.*

Comparer, de ce point de vue :

Dans la salle à manger, brillent deux lampes à gaz d'essence
 (= « dans la salle à manger, il y a la brillance de deux lampes (...) » :
 préconstruction « de « la brillance de deux lampes » »
 /vs./ Dans la salle à manger, deux lampes à gaz d'essence brillent

(=« dans la salle à manger, il y a deux lampes (...) brillantes » : pas de préconstruction de « la brillance de deux lampes »)

On voit donc que les opérations de construction (ou de re-construction interprétative) de l'énoncé sont de deux ordres : d'une part des opérations *énonciatives* qui pondèrent de manière variable les différents constituants de la relation prédicative (oppositions thème / rhème ou prise en compte globale), et d'autre part des opérations plus spécifiquement *prédicatives*, qui établissent une hiérarchie dans la construction même de cette relation. L'étude a permis de montrer comment ces deux types d'opérations interagissent.

BIBLIOGRAPHIE

- Blanche-Benveniste Cl.
1990, *Le français parlé : études grammaticales*, Paris : Editions du CNRS
- Damourette J. & Pichon E.
1911-1940, *Essai de Grammaire de la Langue Française*, Paris : d'Artrey.
- Fournier N.
1997, « La place du sujet nominal dans les phrases à complément prépositionnel initial », dans C. Fuchs (ed.), 97-132.
- Fuchs C.
1996, « Expliquer le choix entre variantes stylistiques : l'exemple de l'antéposition / postposition du sujet dans les relatives en français », *Modèles Linguistiques*, XVII : 2, Lille : ENSAM, 105-123.
- Fuchs C. (ed.)
1997, *La place du sujet en français contemporain*, Louvain : Duculot (coll. Champs Linguistiques), 197 pages.
- Fuchs C.
1997, « La place du sujet nominal dans les relatives », dans C. Fuchs (ed.), 135-178.
- Kuroda S.
1973, « Le jugement catégorique et le jugement thétiq ue », *Langages*, 30, Paris : Larousse, 81-110.
- Le Goffic P.
1997, « Forme et place du sujet dans l'interrogation partielle », dans C. Fuchs (ed.), 15-42.
- Le Querler N.
1997, « La place du sujet nominal dans les subordonnées percontatives », dans C. Fuchs (ed.), 179-203.

- Nordhal H. 1973, « Inversion et progression dans la subordonnée relative en français moderne », *Le Français moderne*, 41, 113-130.
- Sasse H.-J. 1996, *Theticity*, Institut für Sprachwissenschaft, Universität zu Köln, Arbeitspapier 27.
- Wall K. 1980, *L'inversion dans la subordonnée en français contemporain*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 30.
- Willems D. 1993, « De l'impact de l'ordre des mots sur la prédication : la relation sujet-prédicat », *Travaux de Linguistique*, 26, Gand, 89-101.